



---

## 59<sup>e</sup> session du Conseil des droits de l'homme

Point 3 de l'ordre du jour

### **Dialogue interactif avec l'Expert indépendant sur l'orientation sexuelle et l'identité de genre**

Genève, le 20 juin 2025

Déclaration de la Suisse

---

Monsieur le Président,

La Suisse remercie l'Expert indépendant pour son rapport.

Le rapport affirme que les personnes LGBT sont touchées de manière disproportionnée par les causes de déplacements forcés telles que les conflits, la violence, la persécution, la répression et les crises climatiques. Elles continuent d'être ciblées, persécutées et contraintes à fuir simplement en raison de qui elles sont.

Personne ne doit subir de violence ou de discrimination en raison de son identité de genre ou orientation sexuelle. Toute personne a le droit à la dignité et à la protection. Nous appelons les Etats à cesser la criminalisation des personnes LGBT et à prendre des mesures reflétant les besoins de protection spécifiques des personnes LGBT déplacées de force. En Suisse, certains cantons ont mis en place des mesures de protection dédiées aux personnes LGBT requérantes d'asile.

Nous sommes particulièrement inquiets du recours à la détention, qui expose les personnes LGBT à un risque accru de préjudice psychologique, de violence et d'isolement, ce qui peut, dans certaines situations, s'apparenter à de la torture ou à des traitements cruels, inhumains ou dégradants.

Finalement, nous réitérons notre plein soutien au mandat de l'Expert indépendant, dont nous saluons le travail.

Monsieur l'Expert indépendant, quelles pistes voyez-vous pour lutter contre les discours stigmatisants qui renforcent la situation de vulnérabilité des personnes LGBT contraintes de fuir leur pays ?

Je vous remercie.